

---

Renvoi au comité des finances de l'adresse du vérificateur général des assignats qui prévient qu'il sera brûlé la somme de 16 millions de livres en assignats, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité des finances de l'adresse du vérificateur général des assignats qui prévient qu'il sera brûlé la somme de 16 millions de livres en assignats, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 539;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20824\\_t1\\_0539\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20824_t1_0539_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

[Le trib. du distr., à la Conv.; Indre-Libre, 4 germ. II] (1).

« Législateurs,

Encore une conspiration découverte et déjouée. Jusqu'à quand les scélérats se joueront-ils donc de la liberté publique. Jusqu'à quand ourdiront-ils leurs infernales machinations pour la détruire? forcés de reconnaître que vous êtes le salut de la République par votre vigilance et votre énergie faut-il s'étonner s'ils cherchent à vous dissoudre et à vous anéantir, pour faire réussir leurs abominables projets? mais soyez toujours fermes à votre poste; punissez les conspirateurs; éteignez tout autre parti que celui des mœurs et de la vertu, de l'amour de la Patrie, de la Liberté et de l'Égalité; poussez la guerre avec vigueur; nous vous reconnoissons toujours pour le centre inébranlable du salut public, et la République sera bientôt respectée de tous les despotes et triomphante à jamais.

BOERY, TURQUET, GUYMON-LATOUCHE, PASCAUD, BOURDILLON (greffier), PELLEAU (comm<sup>e</sup> nat.).

[Le bureau de conciliation, à la Conv.; Indre-libre, 5 germ. II] (2).

« Citoyens représentans,

Une des autorités constituées du district d'Indre-Libre, vous adresse icy l'hommage de la reconnaissance que vous doivent tous les bons citoyens, pour la surveillance et le courage avec lesquels vous avez déjoué les nouveaux complots que les ennemis du peuple ne cessent d'ourdir contre la liberté.

Représentans du peuple, nous n'avions pas besoin de ce nouveau bienfait pour nous attacher à vous; jamais nous n'avons reconnu et nous ne connoissons jamais d'autre point de ralliement que la convention nationale; c'est à vous que nous avons confié le soin d'assurer le bonheur de la République, et nous vous conjurons de rester à votre poste, jusqu'à ce que vos travaux soient consolidés. »

RENON, L. FLEURY, MEBLIER, LEGRAND, GUÉRINEAU,

PRÉVOST [et un nom illisible].

[Le C. révol. à la Conv.; Indre-Libre, 5 germ. II] (3).

« Législateurs,

Nous avons vu avec horreur l'affreuse conspiration ourdie contre la représentation nationale et la liberté. Eh! qu'elle est l'âme sensible, quel est l'ami de l'humanité qui n'a pas frémi au récit du complot le plus atrocement conduit; qu'ils sont lâches nos féroces ennemis! ils rennoient, ces antropophages, le masque du patriotisme pour mieux plonger le poignard dans le sein de leurs frères! les insensés! ils vouloient nous redonner des fers, ils vouloient assassiner la sainte Montagne. Eh! s'ils avoient eu le moindre sens commun, ne devoient-ils pas sentir qu'une masse de républicains vous eût fait un rempart de leurs corps.

Les traîtres sont démasqués! mille grâces,

(1) C 297, pl. 1013, p. 11.

(2) C 297, pl. 1013, p. 15.

(3) C 297, pl. 1013, p. 13.

Législateurs, mille grâces vous soient rendues, votre énergie, votre active surveillance ont encore une fois sauvé la chose publique. Que vos comités de salut public et de sûreté générale continuent à déployer les mesures révolutionnaires qui ont détourné l'orage prêt à renverser l'édifice de notre bonheur. Prompte justice des conspirateurs, que le souffle impur de ces vils soudoyés de l'étranger ne souille pas plus longtemps le sol de la liberté.

Fondateurs et soutiens de la République, nous applaudissons tous aux sages mesures que vous avez prises pour déjouer les perfides manœuvres de ces monstres à figure humaine, recevez l'expression de notre vive satisfaction, nous vouons à l'exécration du genre humain les royalistes, les anarchistes, tous les conspirateurs. Recevez le serment que nous vous faisons de rester fermes à notre poste, de déjouer tous les complots des malveillants, et de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour vous deffendre. Vive la Convention, Vivent les Comités de salut public et de sûreté générale, Vive la Montagne! »

BASSET, AUDEBERT (présid.), PATUREAU, GINGRÉAU, PEYROT (secrét.), VIOLETTE, DUFOUR, CROCHET, DEVAUX, JABLIN, B. GAUTHIER, THÉAINE.

## 5

Le vérificateur général des assignats informe la Convention du brûlement de 16,000,000 liv. d'assignats, savoir : 2,467,800 liv., provenant de la vente des domaines nationaux et recettes extraordinaires, et 13,532,200 liv., provenant des échanges; lesquels joints au 1,949,353,817 liv. déjà brûlés, forment un total de 1,965,353,317 livres.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des finances (1).

## 6

L'agent national près le district de La Châtre, département de l'Indre, fait passer l'état des biens d'émigrés vendus pendant la troisième décade de ventôse. Il en résulte que des biens estimés à 6,225 liv. ont été vendus 20885 liv.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines nationaux (2).

## 7

L'agent national près le district de Toulouse annonce, que le rôle de la commune de Toulouse, pour l'emprunt forcé d'un milliard, a été vérifié et rendu exécutoire; que le recouvrement va s'en opérer avec la plus grande activité. Il offre un produit de 1,120,880 liv. 13 s. 8 d.

(1) P.V., XXXIV, 236. *Audit. nat.*, n° 553; *Ann. patr.*, n°s 452 et 453; *M.U.*, XXXVIII, 154; *B<sup>n</sup>*, 9 germ.; *Rép.*, n° 100, p. 400.

(2) P.V., XXXIV, 236. *C. Eg.*, n° 589; *B<sup>n</sup>*, 10 germ.; *Mon.*, XX, 88; *M.U.*, XXXVIII, 154; *Débats*, n° 560, p. 238.